

Lundi 20 avril 2020

Au conseil élargi
Aux prêtres
Aux diacres
Aux EAP
Aux responsables des services
Aux LME
Aux communautés religieuses
Aux responsables de mouvements

Chers amis,

Christ est Vivant, Il est vraiment ressuscité !

Nous venons de terminer l'Octave de Pâques et nous continuons notre route pascale jusqu'à Pentecôte : le don de l'Esprit-Saint est le fruit de la résurrection de Jésus.

Lundi 13 avril 2020, le Président de la République a maintenu le confinement total jusqu'au 11 mai 2020. Après cette date, une sortie progressive de ce confinement sera peut-être possible. Nous attendons les informations que le gouvernement nous communiquera.

Il est important de maintenir le respect des règles imposées par ce dernier : demeurer dans son domicile (et particulièrement pour les personnes de plus de 70 ans), respecter les gestes barrières, pas de célébrations ni de réunions.

Le report de ce confinement total va nous obliger à modifier le calendrier que nous vous avons proposé le 31 mars 2020. Cela concerne particulièrement la messe chismale et la confirmation à la vigile de Pentecôte. Vous serez informés au moment opportun.

Nous le savons, le confinement ne signifie pas désintérêt de ce qui se passe autour de nous. Nous continuons à être attentifs aux personnes les plus fragiles ou fragilisées par le confinement.

- Les personnes seules (et particulièrement quand la famille est loin) ; les sans domiciles fixes, les personnes incarcérées, les migrants, les jeunes à la dérive,
- Les personnes âgées qui peuvent ressentir le confinement comme un carcan difficile à supporter.

.../...

- Mais aussi les catéchumènes qui se demandent quand pourront avoir lieu leurs baptêmes, les jeunes couples qui se sont préparés au mariage et qui doivent le reporter, les parents qui avaient prévu le baptême de leurs enfants, etc.

Grâce aux différents moyens qui sont à notre disposition, nous avons pu garder des contacts entre nous et dans les paroisses.

Durant les quatre semaines qui viennent de s'écouler :

- La célébration des funérailles a pu être assurée dans nos paroisses. Merci à tous ceux qui ont pu conduire les obsèques. Après le confinement, il sera important de proposer aux familles des célébrations, d'où l'importance de maintenir les liens et de garder les coordonnées de celles qui sont concernées par un deuil. Sylviane Gachet est disponible pour répondre à vos questions.
- Une écoute téléphonique a été mise en place. C'est un numéro vert (gratuit) **0805 386 800** pour une écoute ponctuelle de personnes se sentant seules, ou vivant mal le fait de ne pouvoir visiter son proche hospitalisé ou en Ehpad, ou encore endeuillées (**tous les jours de 9h à 13h et 14h à 18h et dimanche de 9h à 12h**).
- La pastorale de la santé est restée en lien :
 - avec les hôpitaux, les cliniques et les Ehpad en se mettant à disposition des équipes soignantes par le biais des directions (par courrier et contact par mail ou téléphone des aumôniers et des cadres des services). Elle a envoyé un courrier de soutien de Mgr Ballot aux soignants et également une prière toutes les semaines à notre listing de soignants chrétiens ;
 - avec les résidents d'Ehpad par l'envoi de cartes, de livrets de Carême, de cartes de Pâques, et une vidéo de Mgr Ballot, de contacts téléphoniques.

Des temps de prières et de funérailles (contact avec la pastorale des funérailles) ont été célébrés au centre hospitalier de Chambéry et d'Aix-les-Bains.

Des appels de visite auprès de personnes en fin de vie commencent à se faire depuis l'intervention du président de la République.

- Les enfants ont gardé les liens avec les catéchistes. Le service de la catéchèse a proposé un carnet de Carême, des animations pour la semaine Sainte, pour partager les textes bibliques, ou même des séances de caté, à vivre en famille... Les LME ont pu faire suivre aux différents contacts). Pour les jeunes, l'Aumônerie de l'Enseignement Public a fait de même.
- Je pourrais continuer longuement : services, mouvements, vous avez été très imaginatifs.

Nous savons que des baptêmes et des mariages ont été reportés. Il ne s'agira pas d'accumuler toutes les célébrations dans les mois à venir. Il faudra donc réfléchir sur la manière de vivre toutes ces célébrations.

Généralement, les premières communions et les professions de foi se vivent durant les mois de mai et juin. Les célébrations seront-elles possibles ? De nombreuses retraites et préparations ne pourront pas avoir lieu. Une question se pose : faut-il les reporter à cet automne ? Chaque paroisse prendra la décision la plus ajustée, en concertation avec les familles.

Le dimanche des vocations est prévu le 3 mai 2020. Des propositions vous seront faites en temps voulu. <https://jeunes-vocations.catholique.fr/contact/accueil/vocations/>

.../...

Nous espérons qu'après le 11 mai, nous pourrons reprendre les célébrations dans nos églises, peut-être avec un nombre limité de personnes. Nous attendons pour cela les consignes du gouvernement.

De nombreux salariés de nos diocèses sont au chômage partiel. C'est une expérience inédite pour eux. Pour une reprise normale de l'activité pastorale, Antoine Picard d'Estelan, directeur des ressources humaines, attend le plan de déconfinement du département et de ce secteur d'activité particulier, en concertation avec le Comité Social et Economique (droit du travail) pour prendre une décision. Cela se fera également en concertation avec la médecine du travail. Les services sont éligibles au chômage partiel jusqu'au 30 juin 2020.

Merci à tous les Laïcs en Mission Ecclésiale de continuer partiellement leurs activités, dans des conditions bien particulières. Il sera important de relire cette expérience.

Nous allons essayer, dans la mesure du possible, de maintenir le Conseil Diocésain de Pastorale (13 juin 2020). Nous verrons en temps voulu s'il faut réduire le nombre d'invités. Lors du CDP, il sera important de faire une relecture de la période de confinement : notre vie en paroisse, notre vie en famille... Ce que cela a révélé de nos modes de vie, notre rapport au temps et nos manières de fonctionner, notre lien aux sacrements après ce jeûne sacramentel.

Cette énumération se veut une petite photographie de ce que nous vivons et une porte ouverte sur l'espérance. Nous sommes les acteurs d'un monde qui est en train de changer.

Avec toute mon amitié et ma prière.



Père Michel Euler
Vicaire général
au nom de Mgr Ballot
et du Conseil épiscopal